

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LE PREMIER HONNEUR DE MARIE DE L'INCARNATION (1)

DOM CLAUDE MARTIN

La vie de Marie de l'Incarnation se prolonge, se réfléchit, et pour une part, s'explique et se justifie dans celle de son fils, Dom Claude Martin.

Certes, le Bénédictin de Saint-Maur a moins d'agrément dans les manières, moins de grâces dans l'esprit et moins d'harmonieux équilibre dans sa physionomie morale et intellectuelle que l'Ursuline de Tours et de Québec. Mais, comme elle, le goût de la vie intérieure le possède au plus haut degré, et il a le même génie dans les affaires, la même entente du gouvernement, les mêmes aptitudes à toutes sortes d'arts. Enfin, les mêmes privautés divines l'ont souvent comblé. Dom Claude Martin, dans tout qu'il a de grand, est à l'image de Marie de l'Incarnation. Ce sont les larmes, les angoisses de Marie qui l'ont engendré

(1) Ce travail est une partie de l'*Introduction générale* du premier volume des *Oeuvres de Marie de l'Incarnation*. Les annotations justificatives ont été supprimées ici. Tout le chapitre repose sur les données manuscrites dont les principales sont à la Bibliothèque Nationale, à la Bibliothèque Municipale de Tours et aux archives de Solesmes, les unes et les autres encore inexploitées par Dom Claude Martin. D. A. J.— Nous sommes infiniment reconnaissants à l'auteur d'avoir bien voulu réservé cette primeur pour le *Canada français*.— N. D. L. R.

à la vie religieuse et son expérience personnelle qui l'a initié à la vie mystique. Elle est sa mère, dira Bossuet, "plus encore selon l'esprit que selon la chair". Par un juste retour, elle a trouvé dans les étapes rapides qui ont porté son fils aux premières charges de la Congrégation, et qui, de son vivant même, en avaient fait l'Assistant le plus en vue du Supérieur Général de Saint-Maur, la réponse providentielle aux doutes, dont malgré l'assurance de ses directeurs, elle ne cessait d'être agitée pour l'avoir abandonné si jeune. La nature et la grâce les ont tellement unis qu'on ne peut les séparer sans réduire du même coup, les proportions spirituelles, et simplement humaines de Marie de l'Incarnation. Ce serait rendre incompréhensible une mère que le sacrifice nous montre si forte et ses angoisses intimes si tendres, et même, dans un sens, repousser dans la foule des illuminées et des présomp tueuses, une âme toujours si défiante d'elle-même.

I.— Dom Claude Martin est né à Tours, le 2 avril 1619. Ses années d'enfance appartiennent à la vie de sa mère. Sur le drame qui les assombrit, son retentissement dans sa sensibilité et sur sa formation morale, les mémoires de Marie en attendant sa biographie nouvelle diront l'essentiel. Le problème est trop vaste et trop complexe pour être touché seulement en passant. Claude est alors un enfant candide, mais replié sur lui-même, timide, impulsif, inquiet. Les circonstances le veulent ainsi. Une fugue qu'il fit à l'âge de douze ans le montre aussi capable de décision. Il se défendra et se fixera définitivement plus tard, quand la Providence, par bien des voies détournées, l'aura conduit dans le milieu qu'elle lui destine. Son instruction commença de bonne heure. A dix ans il signe comme parrain sur les registres de catholicité de Tours. A cet âge, il est déjà en pension, Marie ne pouvant mener de front le soin de son éducation à la maison, et la direction des entreprises de son beau-

frère. Une fois sa mère aux Ursulines, il ira étudier chez les Jésuites, à Rennes d'abord, 1631-1632, puis à Orléans, 1633-1636, d'où il reviendra à Tours pour sa rhétorique, 1636-1638, et de là retournera à Orléans pour sa philosophie, 1638-1639.

Il était à Orléans, quand Marie, en février de 1639, traversa cette ville, en route pour Paris, Dieppe et la nouvelle France. Prévenu du passage de sa mère par sa famille de Tours, il se présenta inopinément à elle. Ce fut une surprise très douloureuse pour Marie, qui sur le champ ne trouva point de réponse aux questions pressantes de son fils. Mais à la fin, Claude fut touché et se résigna au sacrifice qui le faisait définitivement orphelin. La mère et le fils se dirent un adieu qu'ils croyaient le dernier. Quelques semaines plus tard, cependant, la Providence les réunissait pour un peu de temps encore, à Paris. Claude y était venu demander son admission dans la Compagnie de Jésus. Cette démarche apporta une grande consolation à Marie, qui voyait déjà son fils entré dans la voie qu'elle lui avait toujours souhaitée. Des Jésuites influents, le P. de la Haye, recteur du collège d'Orléans, le P. Saint-Jure, qui y professait, s'employaient à presser l'affaire. Le provincial de France, le célèbre Père Binet, ne ménageait pas les belles promesses. Mais, Marie partie pour le Canada, Claude rentré à Orléans, Binet, on ne sait pourquoi, atermoie et refuse enfin tout net de le recevoir sur ce qu'il était dur d'oreille et court d'esprit. Beaux prétextes ! " On ne s'est jamais aperçu qu'il fût sourd, écrira de lui son disciple et biographe, Dom Marténe... et on ne croit pas faire tort à cette illustre Compagnie si féconde en beaux esprits, de dire qu'on ne pense pas qu'elle ait beaucoup de sujets de sa force pour la beauté, la solidité et la délicatesse de l'esprit. Mais que dire à cela, sinon que souvent les hommes pensant faire leur volonté exécutent celle de Dieu, qui voulait se servir de Dom Clau-Martin dans un autre Ordre, qui a trouvé qu'il avait assez

d'esprit pour être un grand serviteur de Dieu et pour soutenir l'observance par son exemple, par sa sagesse, par ses conseils et par son autorité." Bonnes raisons ou faux semblants, le refus du Père Binet n'en fermait pas moins des portes déjà à demi-ouvertes. Déçu dans son attente Claude se vit soudain rejeté dans les hasards. Décidé à se suffire à lui-même, il revint à Paris, en 1640, en quête d'une situation. La nièce du Cardinal de Richelieu, Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui tient sa Vénérable mère en grande estime, lui a fait espérer un emploi. Mais, elle a oublié sa promesse et les jours passent. A Québec, Marie, qui a su l'échec de Claude, connaît à son sujet, les plus poignantes inquiétudes. Cependant l'heure de Dieu est toute proche. Elle sonne sur la fin de l'année 1640.

A ce moment, comme pour le tenter, la fortune se met enfin à lui sourire. Des amis en place lui ont trouvé des situations prometteuses. Mais, il a déjà demandé son admission dans la Congrégation de Saint-Maur, où le Supérieur Général, Dom Grégoire Tarrisse, charmé de son bon air, l'accueille avec bonté. Il a trouvé sa voie. Le 15 janvier de l'année suivante, 1641, il est à la Trinité de Vendôme pour y commencer son noviciat, et, le 3 février 1642, à 23 ans, il y prononce ses vœux.

II.— Les dates qui vont suivre reviendront souvent, et avec toutes leurs circonstances, dans les écrits de Marie de l'Incarnation. Elles marquent les étapes d'une carrière monastique à peu près unique de son temps, dans sa continuité et sa fécondité.

Sa profession émise, Dom Claude Martin est envoyé à l'abbaye de Tiron, près de Chartres, pour son noviciat de jeune profès, 1642. Ce temps de probation supplémentaire, que les Constitutions de Saint-Maur ont fixé à deux ans, est réduit pour lui à une année. De Tiron, il passe à Jumièges en Normandie, où, durant cinq ans il

étudie en philosophie et en théologie, 1643-1648. A la fin de 1648 il est à Saint-Martin de Séez, pour l'année de récollection des scolastiques au terme de leurs études. Là, il est ordonné prêtre et célèbre sa première messe en la fête de saint Martin, le 11 novembre 1649. Après dix-huit mois au prieuré de Bonne-Nouvelle, à Rouen, 1650-1651, où il se perfectionne dans les pratiques de la retraite et d'un ascétisme déjà rigoureux, il revient à la Trinité de Vendôme, le monastère de sa profession, mais en qualité de sous-prieur. C'est dans les derniers mois de 1651. Enfin, au mois de mai de l'année suivante, 1652, le chapitre général de Saint-Maur l'élit prieur de Saint-Nicaise de Meulan, près de Versailles. Dom Claude Martin, à cette date, a 33 ans d'âge, 10 ans de profession et 3 ans de prêtrise. Il ne sortira plus de charge que quarante-quatre ans plus tard et pour mourir.

Pendant dix-sept ans, il est d'abord employé au gouvernement de monastères particuliers : deux ans à Saint-Nicaise de Meulan au diocèse de Chartres, 1652-1654, trois ans aux Blancs-Manteaux de Paris, 1654-1657, "ministère qui avait toujours été rempli par les premiers supérieurs de la Congrégation", et où il se signale au public par l'oraison funèbre de Messire Pomponne de Bellièvre, premier Président du Parlement de Paris, qu'il prononce à Saint-Germain-des-Prés en 1657 ; un an encore à Meulan, 1658, où il est rappelé pour réconcilier le Gouverneur et le Lieutenant-Général de cette ville ; deux ans à Saint-Corneille de Compiègne, 1658-1660 ; six ans à Saint-Serge d'Angers, "où sa vertu devait recevoir un nouveau lustre par la pratique de plusieurs actions héroïques dont on a peu d'exemples dans les plus grands saints de l'antiquité", 1660-1666 ; deux ans enfin à Bonne-Nouvelle de Rouen, 1666-1668. C'est là que cette même année 1668, la diète annuelle de Saint-Maur vient le prendre pour le créer assistant du Supérieur général,

alors Dom Audebert, la seconde charge de la Congrégation.

Au titre d'assistant, Dom Claude Martin prend rang parmi les supérieurs majeurs ; il entre dans le gouvernement, le *régime*, comme l'on disait alors, de la Congrégation tout entière. Désormais durant près de trente ans, il sera mêlé activement, et souvent plus à fond que nul autre, à toutes les affaires de Saint-Maur. Assistant de 1668 à 1675, grand-prieur de Saint-Denis-en-France de 1675 à 1681, de nouveau assistant de 1681 à 1690, enfin prieur de Marmoutier de 1690 à 1696, rien de difficile et d'important ne devait plus se traiter sans qu'il y eût part ou qu'il fût consulté. Définitiveur dans tous les chapitres généraux, depuis 1672, président des cinq derniers, jusqu'en 1696, il sortait de celui de 1687 Supérieur général, sans le veto du roi. Marie de l'Incarnation put voir les débuts de ces magnifiques états de service. Un moment effrayée d'une telle élévation, elle se rassura vite avec ses vues surnaturelles, et se réjouit de sentir Dieu si libéral dans l'accomplissement de ses promesses.

III.— Il est difficile de surestimer l'action de Dom Claude Martin dans ses nouvelles fonctions. Par la direction religieuse qu'il donne aux jeunes profès de Saint-Germain-des-Prés, résidence des supérieurs, la sienne par conséquent, par les traités que Dom Audebert le supérieur général lui demande, en vue d'unifier la formation monastique dans la Congrégation, et qui y deviennent tout de suite avec leurs rééditions rapides, des classiques de la spiritualité bénédictine, l'influence qu'il exerce ne le cède à nulle autre en étendue et en profondeur. Il est comme le père spirituel de Saint-Maur et de ses deux cents maisons.

Dans le domaine des lettres, ses initiatives ne sont pas moins notables. Il est à peine assistant, qu'il se fait le champion ardent, persuasif de l'édition, qui allait devenir bientôt si fameuse dans le monde, des œuvres de saint

Augustin. L'idée d'engager Saint-Maur dans cette entreprise lui est venue, non du grand Arnauld, comme on l'a dit à tort, mais d'une conversation avec Dom Luc d'Achery. Comme " *il avait le cœur noble et naturellement porté aux grandes entreprises qui regardaient la gloire de Dieu*, (il) vit d'abord l'utilité de celle-ci et le service que l'on rendrait à l'Église si elle s'exécutait ". De plus, " il aimait la doctrine de (saint Augustin) par dessus celle des autres Pères à cause de sa douceur et de sa modération dans les expressions et d'un certain caractère de droiture qui éclate dans ses traités ", et " il ne s'effrayait jamais des difficultés lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu et du bien de la religion ". Il n'hésita donc pas à porter l'affaire au supérieur général, et dans le conseil du régime, il y rallia tous les opposants par ses raisons. Le projet adopté, il le met en train sans délai, en assurant et en surveillant attentivement l'exécution. Il aura, de même, la haute main sur presque tous les grands ouvrages qui se faisaient dans la Congrégation. C'est lui qui découvre, encourage et qui lance Dom Bernard de Montfaucon, qui sera l'une des célébrités de la société littéraire de Saint-Germain-des-Prés. Montfaucon était alors tout jeune religieux en Languedoc. Dom Claude Martin qui l'a remarqué le fait travailler. Il le trouve bon pour le grec, mais il lui conseille fort de s'appliquer à la belle latinité, avec " *Térence, Cicéron et César, qui sont la source du beau latin* ", avec aussi, le P. Sirmond et l'humaniste Muret, dans son *De variis lectionibus*. Enfin, il le fait appeler à Paris et lui confie l'édition de saint Athanase. Il fera encore entreprendre saint Basile et Clément d'Alexandrie, et, chez les Latins, saint Hilaire et saint Jérôme. Saint-Maur lui doit ainsi une bonne part du plus pur de sa renommée scientifique.

Mais Saint-Maur lui doit bien davantage encore. A son apogée la congrégation a connu des passages difficiles qui ont mis en jeu son existence même. L'introduction

de la réforme n'allait pas sans soulever de vives colères. Des anciennes abbayes ramenées à l'observance, supportaient mal la sujétion. Les richesses,— purement imaginaires du reste — de la Congrégation, ses maigres bénéfices, dont on grossissait à plaisir le nombre et les revenus, allumaient les convoitises à la Cour et ailleurs. Depuis plusieurs années déjà, rancunes et intérêts conjuraient contre elle. Après un temps d'accalmie relative, les imprudences d'un religieux de Corbie, le trop fameux Dom Gerberon, l'emportement et l'audace de deux ou trois brouillons servirent à souhait les malveillants. Et brusquement la situation empira. A ce moment Dom Claude Martin fut véritablement le seul pour défendre Saint-Maur et le sauver de la ruine. C'est à partir de 1681. Dom Claude Martin vient de quitter les fonctions de grand prieur de Saint-Denis-en-France pour reprendre la charge d'assistant où le dernier chapitre général l'a élu. " Ce ne fut pas sans une providence particulière, remarque Dom Marténe, qu'il rentra dans le régime de la Congrégation dans un temps où elle eut besoin plus que jamais de sa sagesse et de ses avis ", car " l'on vit alors fondre sur (elle) les plus grandes affaires qu'elle ait jamais eues depuis sa naissance " ; La crise fut même si aiguë, qu'en 1682, durant trois heures, la suppression de Saint-Maur fut résolue dans le Conseil du roi. Le chancelier Le Tellier, plus équitable, fit revenir sur cette étrange décision. Mais les procès étaient toujours pendants. Il fallait se défendre et plaider. Les commissaires nommés par le roi pour connaître de l'affaire et lui en dresser un rapport, l'archevêque de Paris François de Harlay, et le Père de la Chaise, entre autres, ne sont point favorables. On les sait même mal disposés. De plus, pour des questions d'étiquette, mais surtout pour ne point aventurer leur carrière dans une cause où le roi est partie, tous les avocats se refusent. Dans cet embarras extrême, la Congrégation se retourna vers son assistant. Rien ne le préparait

à cette tâche. Dom Claude Martin, avait en outre sous les yeux le sort tout récent des prieurs de Corbie et de Saint-Denis qu'une lettre de cachet avait exilés pour avoir défendu les droits et privilèges de la vie religieuse. Il prit néanmoins la cause en mains. " Ce fut en cette occasion, écrit Dom Marténe, que l'on vit l'effet de la prière que sa bonne mère fit pour lui dans une de ses lettres, où elle lui parle en ces termes : " Je prie Dieu de mettre sur votre langue et dans votre cœur les productions de son esprit, afin que sa parole ne soit point liée ni étouffée en vous par des respects trop humains, et que par une sainte hardiesse accompagnée d'une prudence divine, vous puissiez rendre au prochain, tous les secours dont sa grâce vous rend capable ". Son premier discours, — un simple exposé, non une plaidoirie en forme, — ébranla les commissaires. " Il parut à leur contenance qu'ils étaient un peu revenus de leurs préventions. Le Père de la Chaise même, rendant compte au roi, de l'affaire, ne put s'empêcher de lui dire que les religieux se défendaient bien et que le droit de Sa Majesté n'était pas si clair qu'il se l'était persuadé. " Devant cette impression, le roi laissa peu à peu traîner le procès. Dom Claude Martin l'emportait. Sa fermeté, sa modération triomphèrent encore dans d'autres affaires, qui suivirent de près, où la Congrégation se trouva de nouveau aux prises avec les prétentions injustifiées de la Cour. En 1686, enfin, Saint-Maur commença de respirer. Mais dans l'entourage du roi on se souvint. Dom Claude Martin paya d'une disgrâce la paix qu'il rendait à sa Congrégation.

IV.— Les services rendus, la vertu éminente, la doctrine, le sens de l'administration, imposaient Dom Claude Martin à l'admiration reconnaissante de ses frères. Aussi, au chapitre général de 1687, les suffrages unanimes des capitulants portèrent-ils dès le premier tour de scrutin, le vénérable Père à la présidence de l'assemblée. C'était sa

désignation comme supérieur général, au grand étonnement du Père de la Chaise qui ne croyait pas à une si parfaite entente de la Congrégation. Le dépit de leur échec tout récent, ranima aussitôt les adversaires de Saint-Maur. On intrigue à la Cour. On représente au roi le candidat du chapitre comme un entêté et un esprit processif. Prévenu par la colonnie, mécontent des dernières affaires, le roi ordonne à M. de Harlay de faire savoir au Définitoire qu'il donnait l'exclusion à Dom Claude Martin pour la charge de Supérieur général. Sur quoi, Dom Martène observe justement que "s'il ne fut pas général par l'élection des hommes, il le fut dans l'estime, le désir et le cœur de toute la congrégation surtout des bons religieux, qui avaient une très grande confiance en lui et qui s'adressaient à lui plutôt qu'à tout autre, quand il s'agissait de faire observer quelque point de régularité." Personnellement Dom Claude Martin qui avait travaillé de tout son pouvoir à détourner sur un autre le choix des Pères, se réjouit du coup qui le frappait ; mais il ressentit très vivement pour la Congrégation, cet abus de pouvoir. C'était la première fois que les puissances séculières entravaient la liberté des élections à Saint-Maur, et cette intrusion était un fait grave.

Évincé du généralat, Dom Claude Martin, malgré la défaveur du roi, n'en fut pas moins maintenu dans ses fonctions d'assistant pour un nouveau triennat, 1687-1690. Comme précédemment, tout le contentieux lui incombe, et il y apporte le même dévouement éclairé et la même indépendance. Si le monde l'ignore, il est alors, cependant, dans la Congrégation, le personnage le plus considérable. Néanmoins en 1690, après neuf ans consécutifs passés dans le régime, il s'en retire conformément aux constitutions. Il demande en outre, d'être déchargé de tout gouvernement. Le général voulait le garder auprès de lui comme secrétaire et conseiller, mais il refuse. Malgré ses instances pour être rendu à la vie de retraite qu'il avait

toujours ambitionnée, il est nommé prieur de Marmoutier. Marmoutier était un des principaux monastères de la congrégation, qui le choisisait alors souvent pour y tenir ses assises triennales. Dom Claude Martin ne s'éloignait donc pas définitivement de toute participation aux affaires. Dans la grande abbaye tourangelle, les supérieurs de Paris continueront de rechercher ses avis et ses directions, et il y présidera les chapitres généraux de 1693 et 1696. En 1693, il fut question de le réélire à Saint-Denis, comme grand prieur ; mais dans cette charge, il s'était opposé autrefois "aux divertissements injustes et illégitimes d'un homme de la première condition, qui faisaient des torts considérables à son monastère et causaient des ravages dans tout le voisinage, dont les pauvres étaient notablement incommodés". Cet homme trop porté sur le plaisir de la chasse "qui faisait alors quelque figure dans le royaume et dans l'Église", était même cardinal. Le motif était plus que suffisant pour obliger le chapitre à renoncer à son dessein. Dom Claude Martin fut maintenu à Marmoutier.

V.— De la vie intérieure de Dom Claude Martin, il n'y a pour le moment qu'un seul mot à dire : elle fut tout entière formée à l'école de sa vénérable mère. Les gaucheries, la naïveté quelquefois puérile de son biographe, un érudit pourtant et de marque, son manque total du sens des proportions qui lui fait tout jeter sur le même plan, le sublime et le commun ne doivent pas fermer les yeux à la noblesse de cette existence monastique. Ce fut une vie sans apparat extérieur ; les tons de grisaille où se complaisent les écrivains de Saint-Maur dans leurs monographies édifiantes, l'uniformité sans saillies des récits de Dom Martène en particulier, en ont dérobé à des yeux bien exercés l'éclat intime et la véritable grandeur. Mais certains de ses traits, présentés dans leur relief naturel, figureraient avec avantage dans les *Vies des Pères du*

Désert ou les *Dialogues de saint Grégoire*. Et on ne se laserait pas de les y relire et de les y admirer. D'autres auraient toute la grâce des légendes du moyen-âge s'ils ne perdaient de leur saveur à s'être passés si près de nous. C'est à ces belles actions qu'il faut s'attacher, pour comprendre et aimer Dom Claude Martin et non à ces détails peu gracieux et d'ailleurs minimes dont le récit de Dom Martène est trop souvent alourdi. Malgré ses charges considérables, ses occupations incessantes, la sollicitude de la congrégation tout entière qui sous deux supérieurs généraux, Dom Audebert et Dom Brachet, pesa presque exclusivement sur lui, nul religieux ne vécut plus retiré, plus effacé et plus uni à Dieu. Que de fois en paraphrasant et expliquant sa vénérable mère, il nous a livré le fond de son âme ! Plusieurs de ses gloses, de ses *additions* comme il les appelle, sont des tranches d'autobiographie autant que des commentaires. Il s'y est peint au naturel avec sa pratique fervente de l'humilité, de l'abjection, de la solitude et de l'oraison. En privé et au gouvernement, il fut toujours pour ses frères en religion, l'exemplaire et le rempart de l'observance la plus austère. Les contemporains ont noté aussi sa douceur inaltérable, fruit de sa parfaite domination sur lui-même, son indulgence quasi maternelle pour les faibles, son zèle pour les belles ordonnances de la liturgie, le décor du culte et les saintes fatigues qu'il impose.

VI.— Jeune profès, à Jumièges, Dom Claude Martin avait fait, sous la direction de Dom Michel des Fossés un maître pour qui " après l'Écriture Sainte, il n'y avait rien de plus respectable que la *Somme* ", une forte et saine théologie Thomiste, il le fut toujours en philosophie. Le correspondant de Bossuet, Dom François Lamy dont il avait dirigé les études, nous assure qu'il possédait à fond le système de Descartes. Mais à en juger par une déclaration d'un de ses ouvrages demeuré manuscrit, il

prisait peu la tentative de son compatriote. Thomiste il l'était aussi, et à plus forte raison en théologie, mais comme on l'était à la Sorbonne avec le Docteur Ysambert, dont un décret du Chapitre général de 1651 avait imposé à toute la congrégation de Saint-Maur les conclusions, dans les matières alors si âprement disputées entre Dominicains et Jésuites.

En fait, malgré le rôle de premier plan qu'il a joué à Saint-Maur, dans l'organisation des études, ou plutôt en raison même de ce rôle, Dom Claude Martin n'est nullement un spéculatif, un intellectuel, comme nous dirions aujourd'hui. C'est un esprit positif. L'édition critique des Pères, exécutée dans une atmosphère de sérénité, devait répondre à ses préférences les plus chères. S'il y a poussé de toutes ses forces, c'est sans doute qu'il y voyait une utilité pour l'Église, mais c'est aussi que ce travail, loin des disputes de l'École, lui paraissait la besogne idéale pour le bénédictin de son temps. Toute porte à croire qu'il y eût excellé lui-même.

Animateur de la vie intellectuelle, "protecteur des lettres" comme l'appelle Dom Bernard de Montfaucon dans sa préface à l'édition de saint Athanase, Dom Claude Martin, à Saint-Maur, apparaît d'abord comme un homme de gouvernement, d'observance et d'oraison. D'oraison surtout. Les ouvrages qui nous restent de lui, imprimés ou manuscrits, sont uniquement des traités ascétiques ou des écrits de spiritualité. Tous sont assez oubliés aujourd'hui, même dans l'Ordre bénédictin, plus à cause de leur rareté peut-être que par méconnaissance de leur mérite. Mais au temps de Saint-Maur, quelques-uns eurent une grande vogue dans la Congrégation et dans d'autres familles religieuses, même à l'étranger. L'ouvrage qui fit connaître son nom à un public plus étendu en France, fut naturellement la vie de sa vénérable mère. Cette vie qu'il prépara durant son deuxième triennat d'assistant, 1672-1675 et qu'il acheva étant grand-prieur

de Saint-Denis, développe ses idées de prédilection. Dom Claude Martin y est un mystique éminent, commentant une mystique encore plus insigne. Les matières de l'oraison, sa nature, ses espèces, même les plus hautes, lui sont un sujet familier. Il en parle d'expérience. Il y est revenu souvent, toujours avec amour, comme au point le plus digne de l'entretien des hommes ici-bas. Chose remarquable, ce pacifique n'a pas hésité à aventurer sa paix pour les défendre.

Son aversion naturelle des polémiques et des contestations, commandée au surplus par les intérêts majeurs de la congrégation, n'était nullement la neutralité de l'indifférence. Plus encore que l'amour de la tranquillité, il avait le zèle de la justice. " Un de ses meilleurs amis ", Nicole, ayant avancé dans deux de ses ouvrages, des opinions erronées, sur les oraisons *mystiques*, Dom Claude Martin les défendit avec une sage modération de ton, mais avec fermeté. Nicole ne se fâcha pas de cette apologie qui le visait. Et l'affaire en demeura là pour le moment. Mais en 1695, ayant renouvelé son offensive contre les mystiques orthodoxes, sous le couvert d'une réfutation des erreurs quiétistes, Dom Claude Martin projeta d'écrire tout un traité pour le réfuter. La mort ne lui permit pas d'y donner suite.

Par cette controverse, on peut juger combien certains se sont trompés, qui lui ont fait grief d'avoir subi l'influence des jansénistes. Du célèbre parti, l'homme que Dom Claude Martin connut le mieux fut justement ce Nicole, dont son premier biographe, Charles de Beaubrun, qui vécut dans son intimité et qui fut son exécuteur testamentaire, disait au sujet du traité de la *Grâce spéciale*, que " janséniste peut-être par la crainte seule de déplaire à M. Arnauld . . . il écrivait pour le jansénisme, pendant qu'il avait dans l'esprit un système qui y est diamétralement opposé ". Le Nicole " janséniste malgré lui " ne serait donc pas ici une découverte pour les besoins de la

cause. Et puis, plus encore que Dom Claude Martin, Bossuet n'est-il pas devant la postérité, l'ami et le conseiller de Nicole, dont il fut à un moment son quasi collaborateur ? On vient de voir comment dans cette matière de l'oraison qui tenait tant à cœur à Nicole, Dom Claude a su garder toute son indépendance. Mais, sur un autre point du moins, celui de la dévotion au Sacré-Cœur, ne lui aurait-il pas fait, par timidité, crainte lui aussi de déplaire, des concessions, atténué en les interprétant les expressions de sa vénérable mère ? On l'a dit. On a cru en apporter des témoignages. La suite des écrits de Marie de l'Incarnation montrera ce qu'il faut en retenir. Quant au jansénisme même, sa position fut celle de la Congrégation de Saint-Maur, qui s'était tenue systématiquement à l'écart de ces affaires depuis le début. Saint-Maur avait, en effet, fixé sa ligne de conduite, celle qu'il observera scrupuleusement durant le cours de tout le dix-septième siècle, dans le chapitre général de 1651 : adhésion d'esprit et de cœur à la seule doctrine de l'Église romaine, défiance des nouveautés, silence sur les matières disputées. De Québec, dans une lettre de 1648, Marie de l'Incarnation ne recommandait pas d'autre attitude à son fils. Cette abstention ne fut pas goûtée de tout le monde. Les Jésuites auraient voulu davantage. Au temps du supérieurat de Dom Vincent Marsolle, ils avaient même prétendu exiger, par l'entremise de M. de Harley, l'archevêque de Paris, une réprobation écrite des doctrines de Jansénius et de Descartes, que la Congrégation était très suspectée d'avoir suivies. Dom Marsolle s'en excusa. Mais, entre 1682 et 1686, lors des procès dont il a été parlé plus haut, la congrégation dut plaider sur ce point comme sur les autres devant les commissaires du roi, et particulièrement devant le Père de la Chaise. Nous avons encore le mémoire justificatif qu'elle produisit alors, mémoire qui pourrait bien être de la main de Dom Claude Martin. On y relève que depuis 1651, tous les chapitres généraux ont confirmé

et renouvelé le décret faisant obligation de suivre les conclusions du Docteur Ysambert dans le *De auxiliis*, de plus, que les *Lettres au Provincial* ont été mises à l'index, et que les novices après leur profession doivent signer le formulaire d'Alexandre VII. L'apologie parut décisive. On ne pressa pas l'affaire. Après cela, on n'est pas autorisé à dire que ' l'esprit de la congrégation de Saint-Maur, fortement incliné vers le jansénisme, s'il n'altéra pas la tendre piété du fils de la Vénérable, a certainement laissé son empreinte sur ses travaux ". Cette affirmation n'est pas de l'histoire.

Homme doux, modéré, Dom Claude Martin avait des amis partout. S'il eut avec Nicole de très bons rapports, et des relations d'ordre littéraire avec Arnauld, il vécut davantage encore en bons termes avec les jésuites auxquels trop de liens le rattachaient par sa mère. Vouloir conclure d'une estime pour les personnes, — estime qui, on l'a vu tout à l'heure, ne l'aveuglait pas, — à une sympathie pour les doctrines, ne peut se faire sans un paralogisme évident. Comme pour le Jansénisme, il eût voulu rester étranger aux débats sur le quiétisme. Il ne vit d'ailleurs de la controverse que les premières escarmouches. " Monsieur de Meaux, écrivait-il en 1695, vient de publier une lettre pastorale contre les quiétistes. Il condamne Malaval et quelques autres livres, mais il ne parle point de l'abbé d'Estival. Pour moi, je n'ai lu ni les uns ni les autres, et je ne puis en parler ni en bien, ni en mal ; et je fais profession d'être quiétiste à ma mode, qui est de ne me mêler de rien, sinon de pleurer mes péchés et de me disposer au voyage de l'éternité ". Non qu'il fût indifférent aux intérêts spirituels en cause, mais ayant dit pour sa part ce qui importait sur l'essence de la contemplation et le pur amour, et sentant sa fin approcher, cela lui suffisait. Son sentiment, du reste était clair. Dans la polémique où il s'engageait à fond, Bossuet ne s'y est pas mépris.

Dom Claude Martin accablé par les austérités et les infirmités, plus encore que par l'âge, était cependant sur le point d'être réélu assistant du Supérieur général, au chapitre de 1696, qui se tint en mai, à l'abbaye de Marmoutier. Mais ses instances furent si pressantes qu'enfin les Pères s'y rendirent, acceptant même sa démission de prieur et le rendant au rang de simple religieux. Quelques semaines plus tard, il tombait malade et mourait. C'était le 9 août. Il était âgé "de *soixante et dix-sept ans*, quatre mois, huit jours, dont il avait passé près de *cinquante-six* en religion, dans la pratique exacte de toutes les vertus chrétiennes et monastiques, et *quarante-quatre dans la Supériorité*". Le peuple accouru en foule de toute la contrée et des provinces voisines traita sa dépouille mortelle comme celle d'un bienheureux. Il fut enseveli dans l'église abbatiale de Marmoutier, dans la chapelle de la Vierge. Bientôt des faveurs extraordinaires furent obtenues par son intercession.

VIII.— Rien aujourd'hui ne nous rappelle les traits de Dom Claude Martin. De son vivant, il s'opposa toujours à ce que l'on fit son portrait. Après sa mort, toutes les tentatives furent également vaines. Ses amis, son biographe, dans les descriptions qu'ils nous ont laissées de lui, sont si vagues qu'ils nous permettent à peine de l'entrevoir. "Tous ceux qui l'ont vu jeune, écrit Dom Martène, conviennent qu'on ne pouvait voir un garçon mieux fait pour le corps sans parler des rares qualités de son esprit". Et c'est tout. Grand, bien pris, on aimerait à se dire qu'au physique, il rappelait sa mère. Au moral, on l'a déjà noté, c'était elle sûrement, son esprit sérieux et posé, sa tendresse de cœur, mais non sa belle humeur, ni sa franche spontanéité. L'épreuve des premières années a marqué son tempérament d'un pli de gravité concentrée qui ne s'effacera pas. Comme supérieur du moins, nous le retrouvons dans ce portrait que les premiers personnages

de Saint-Maur, ceux-là même qui devaient gouverner la Congrégation jusqu'à la fin du siècle — et Dom Claude Martin était du nombre, — traçaient, au chapitre de 1672, du supérieur général idéal : “ Le Supérieur général doit être un homme uni avec Dieu, adonné à l'oraison, désireux de l'accroissement de son ordre, plein de charité envers tous, d'humilité, d'affabilité, exemplaire de toutes les vertus et observances régulières, zélé de l'observance des lois qu'il doit savoir parfaitement, soigneux à se faire rendre compte de la discipline qui se garde dans les monastères et à remédier aux accidents sitôt qu'ils se présentent, libre d'amour-propre pour voir clair partout, égal envers tous, sans partialité, circonspect en tout ce qu'il fait et dit, et irrépréhensible dans sa vie et ses mœurs. Qu'il mêle la sévérité avec la douceur. Qu'il ait une grandeur de courage et d'esprit pour supporter toutes les infirmités et se tenir égal en l'adversité et la prospérité, sans fléchir ni pour menaces, ni pour promesses, ni pour prières, *étant prêt de mourir pour le bien public et pour la justice* ; fort expérimenté dans les choses spirituelles pour discerner les divers esprits qui agitent les religieux et pour donner les secours nécessaires à tant de personnes. Qu'il soit fort prudent et vigilant pour les affaires, afin qu'elles se poursuivent sans retardement ou avec négligence. Il doit être aussi de belle taille et d'un bon âge. ” Ce programme, de tous les hommes qui faisaient alors partie du régime, en 1672, et dont quelques-uns furent plus tard Supérieurs généraux, c'est certainement Dom Claude Martin, qui faillit l'être, mais ne le fut pas, qui l'a le plus parfaitement rempli.

A cette époque, la seconde moitié du XVIIe siècle, la piété et la science brillent, à Saint-Maur, de feux qui renforcent mutuellement de leur chaleur et leur éclat ; toutes les vertus de l'observance y fleurissent ; les hommes considérables par le talent, la vie intérieure, la régularité, l'autorité y abondent. C'est l'âge d'or de l'illustre con-

grégation. Pour Dom Martène, un témoin de cet épanouissement, Dom Claude Martin “ fut alors le plus saint religieux et le plus grand supérieur, non seulement de la congrégation de Saint-Maur, mais peut-être de tout l'Ordre de Saint Benoît dans ces derniers temps ”. Cet éloge, après tout, ne paraîtra pas excessif si l'on réfléchit à quelles œuvres son nom doit rester attaché. Ses pénitences le mettent hors de pair dans cette génération pourtant si pénitente, et nul n'a plus fait pour la grandeur spirituelle et même intellectuelle de Saint-Maur. Bossuet qui l'avait vu à Saint-Denis et sans doute aussi à Saint-Germain-des-Prés, qui en entendit certainement parler, qui *l'avait lu* et l'admirait, l'appelle justement : “ un vénérable et savant religieux ”. Ce grand moine est le premier honneur de sa mère, Marie de l'Incarnation.

Albert JAMET, O. S. B.
